



Les infos en ligne du SNUipp 63

Mercredi

29

Août
2018

Après les annonces du gouvernement

La rentrée des retraités en colère

Sans attendre le premier ministre a voulu confirmer la politique gouvernementale : baisse des prestations sociales, des aides aux plus démunis et poursuite des cadeaux fiscaux aux entreprises et aux plus riches.

S'il avait voulu gâcher la fin des vacances des 17 millions de retraités c'est réussi !



Après la hausse de la CSG en janvier, l'année blanche en 2018 pour les pensions qui

Attaque sans précédent du niveau de vie des retraités

Le communiqué de la FGRFP

Dans une interview au Journal Du Dimanche du 26 août 2018 le Premier ministre annonce que, désormais, l'évolution des pensions de retraite ne sera plus alignée sur celle des prix. Alors que l'inflation prévue pour 2019 comme pour 2020 se situerait autour de 1,6 %, Edouard Philippe annonce une revalorisation de 0,3 %, soit une perte, chaque année, de 1,3 % pour tous les retraités.

C'est un recul social sans précédent au travers d'une remise en cause fondamentale.

[Les infos en ligne du SNUipp-FSU 63](#)

s'ajoutaient à plusieurs mesures contre le niveau des retraites prises par les gouvernements précédents, il franchit une nouvelle étape en annonçant la fin de l'indexation sur les prix des pensions et de plusieurs prestations. + 0,3 % en 2019 et 2020 alors qu'il y a une reprise de l'inflation avec une prévision de l'ordre de 1,7/1,8 pour 2018. C'est un nouveau coup sévère au pouvoir d'achat des retraités.

D'après la presse économique c'est de l'ordre de 5 milliards, en deux ans, économisés sur le dos des retraités. **L'action annoncée par le groupe des 9 début octobre n'en prend que plus d'importance.** Ces mesures budgétaires devront être adoptées par le parlement. La colère des retraités doit se faire entendre et placer les députés devant leurs responsabilités. Sans attendre nous appelons les collectifs à se mobiliser, à prendre tous les contacts unitaires pour donner la plus grande ampleur à cette action.

Selon la réglementation, auparavant, l'évolution des pensions était alignée sur celle des salaires puis, depuis 1993, elle l'était sur l'évolution des prix et aujourd'hui elle ne dépendra plus que du bon vouloir du gouvernement.

A moyen terme la perte de pouvoir d'achat se révèle particulièrement importante.

- 2018, année sans revalorisation alors que l'inflation moyenne des 12 derniers mois est de 1,28 % et une augmentation de la CSG représentant

une perte de 1,7 %, au total une perte de près de 3 %



- 2019, toujours la CSG et une revalorisation de 0,3 % pour une inflation prévue à 1,6 %, nouvelle perte de 3 %.

- 2020, toujours la CSG et une revalorisation de 0,3 % pour une inflation prévue à 1,6 %, nouvelle perte de 3 %.

Si rien ne change les retraités auront perdu en 3 ans près de 9 % de pouvoir d'achat... Inadmissible ! Contrairement à ce que dit Edouard Philippe, la pension de retraite n'est pas une allocation sociale mais un droit du salarié retraité lié aux cotisations versées et aux richesses créées durant sa vie active.

La FSU dénonce la nouvelle attaque du gouvernement contre les retraités

Le Premier ministre vient d'annoncer la fin de l'indexation des pensions sur les prix. Au nom de la « maîtrise des dépenses » et pour « privilégier la rémunération de l'activité et rompre avec l'augmentation indifférenciée des allocations ». L'abandon de l'indexation sur les salaires au profit de l'indexation sur les prix mise en œuvre par les précédentes réformes des retraites a déjà porté un coup rude aux retraités puisque leur pension se dévalorise par rapport au revenu des actifs. Ce phénomène a été aggravé par le report des dates de revalorisation.



Après le gel des pensions en 2108, la revalorisation sera de +0,3% en 2019 et 2020 alors

que l'inflation est de 2,3% en un an. Cette nouvelle attaque contre les retraités s'ajoute à une série de mesures régressives qui ont sérieusement dégradé leur pouvoir d'achat.

La FSU rappelle que la hausse de 1,7 point de la CSG depuis janvier 2018 se traduit par une perte moyenne de 500 euros par an pour 9 millions de retraités.

Au printemps, le gouvernement avait annoncé des mesures spécifiques pour 100 000 retraités. Mais le rapport parlementaire d'application de la loi fiscale n'a pas trouvé trace de l'application de cette mesure. Ce rapport confirme également qu'une majorité de retraités ne sera pas concernée par la suppression progressive de la taxe d'habitation prétendument destinée à « compenser » la hausse de la CSG.

Le gouvernement décide aujourd'hui d'une nouvelle perte de pouvoir d'achat des retraités. Cette décision prépare-t-elle de nouvelles mesures régressives pour l'indexation des pensions dans la future réforme des retraites ?

« Il faut contenir les dépenses » martèle sans relâche le Premier ministre. Mais, une fois de plus, le gouvernement élude la question d'un meilleur partage des richesses et poursuit sa politique libérale en faveur des plus riches. Quid de la suppression de l'ISF ? Des profits du CAC 40 qui se sont envolés cette année y compris pour des entreprises qui licencient ?

La FSU dénonce le refus du gouvernement de revaloriser les pensions des retraités. Elle demande des mesures immédiates pour améliorer leur pouvoir d'achat qui passent par une revalorisation significative des pensions calculées à minima sur l'inflation, le retour à une indexation

calculée sur les salaires, la suppression de l'augmentation de la CSG et l'augmentation des APL.

Elle appelle également les retraités à poursuivre la signature des pétitions pour la suppression de l'augmentation de la CSG et à **participer massivement aux deux journées d'action prévues les 3 et 9 octobre prochains.**



Je suis retraité, je me syndique au SNUipp

Changeons l'école, **votons !**  



Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et des professeurs de collège
Section du Puy-de-Dôme

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél 04.73.31.43.72 & 09.63.28.56.75 # snu63@snuioo.fr